



TITRE 3

OUVRIER PAYSAGISTE

RNCP37875

L'ouvrier du paysage aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique, fonctionnel ou écologique. Il effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations et des terrasses. Il effectue également les opérations de maintenance de premier niveau du matériel. Diplôme inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle.

OBJECTIFS

- Savoir entretenir un espace paysager
- Apprendre à végétaliser un espace paysager
- Être capable de poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager
- Pouvoir informer et conseiller le client sur l'entretien et les soins à apporter aux espèces végétales

MODALITÉS D'ACCÈS

- 1- Information collective ou rendez-vous individuel
- 2- Entretien de motivation
- 3- Tests de Positionnement

MÉTIERS VISÉS

- Emplois dans les collectivités ou dans les entreprises privées du paysagisme.
- Ouvrier du paysage
- Agent d'entretien des espaces verts

Possibilité de poursuite en BP Aménagements Paysagers.

PRÉ-REQUIS

- ✓ Maîtrise des savoirs de base
- ✓ Motivation
- ✓ Posséder une bonne condition physique
- ✓ Être motivé par le secteur des espaces verts

CONDITIONS D'ADMISSION & TARIFS

Coût de la formation 6 237 € en financement privé.

Aucun frais de formation ne sera demandé pour :

- ✓ Les demandeurs d'emploi. (Formation financée par la Région Normandie : 10 places)
- ✓ Les salariés bénéficiant d'un C.P.F de Transition
- ✓ Les personnes bénéficiant d'un crédit Compte Professionnel de Formation

Nous contacter pour une prise en charge individualisée.

Possibilité de suivre la formation en financement privé.



UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen



RÉGION
NORMANDIE



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE - DÉLAI D'ACCÈS

- Formation de 7 mois, de septembre 2024 à avril 2025
- 21 semaines en centre de formation, 9 semaines en entreprise



CULTIVONS LES RÉUSSITES
CENTRE DE FORMATION - MALTOT

**FORMATION PREOFESSIONNELLE DE TITRE 3
OUVRIER PAYSAGISTE**

Accompagnement individualisé
Restauration et hébergement possibles sur site

CONTENU DE LA FORMATION

CCP 1 : Entretien un espace vert paysager	CCP 2 : Végétaliser un espace paysager	CCP 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager	Modules Transversaux
<ul style="list-style-type: none"> Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire Entretien une surface herbacée à semi-ligneuse Tailler des arbres et des arbustes Abattre et débiter un arbre de petite dimension Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices Réaliser un gazon ou une couverture végétale Planter des arbres et des arbustes Réaliser un massif ornemental 	<ul style="list-style-type: none"> Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager Poser et entretenir un réseau d'arrosage 	<ul style="list-style-type: none"> Sauveteur Secouriste au Travail Prévention des risques liés à l'activité physique Préparation à la validation Utilisation des technologies de l'information et de la communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Evaluation par Certification de Compétences Professionnelles (C.C.P). Les évaluations se font en épreuves en cours de formation et en épreuves terminales
- ✓ Formation modularisable, possibilité de suivre le C.C.P 1 et/ou le C.C.P 2 et/ou le C.C.P 3

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations pour les personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap : Mme THYERRY au 02 31 26 94 98.

MÉTHODES MOBILISÉES

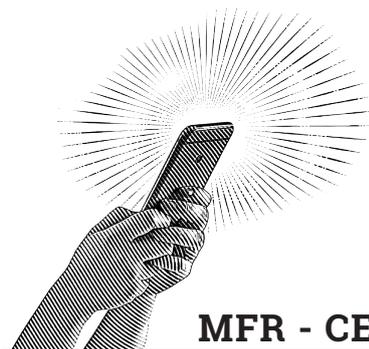
- Accompagnement collectif et individuel
- Temps de formation en centre et temps de rencontre avec professionnels sur le terrain
- Partenariats avec des entreprises paysagères
- Mise en situation d'examen
- Plateau technique
- Valorisation de l'immersion professionnelle tout au long de la formation
- Mise en avant du travail en équipe

RÉMUNÉRATION

- ✓ Suivant la législation en vigueur et en fonction du statut

CONTACT

MFR - Centre de Formation - Maltot (14)
02 31 26 30 41 | www.mfr-maltot.fr
stephanie.lerault@mfr.asso.fr



MFR - CENTRE DE FORMATION - MALTOT

Le Château - 14930 MALTOT • 02 31 26 94 98 • mfr.maltot@mfr.asso.fr